

Service Incendie

L'avertisseur de fumée

Les statistiques des 10 dernières années démontrent qu'en moyenne 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments. Seulement 42% des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

Le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

(Source : Code de sécurité du Québec (CBCS))

Comment choisir un avertisseur de fumée

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.
- L'avertisseur de fumée photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.
- Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.
- Dans les constructions neuves, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Le logo «ULC (Underwriter's Laboratories Incorporated (UL))» du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) peut le faire.